

# RÈGLEMENTS

## VOYAGES

**Les 33 voyages sont pour deux personnes.** Le prix est échangeable en crédit-voyage, ce qui permet de modifier la destination et la durée du voyage. Les coûts occasionnés par des changements sont aux frais du gagnant. À partir de la date du tirage, le gagnant dispose d'une période de **18 mois pour faire le voyage ou utiliser son crédit-voyage.**

La valeur du prix est basée selon la date de départ spécifiée dans le feuillet descriptif fourni par **Voyages Laurier Du Vallon**. Les taxes sont incluses dans les prix. La Fondation ne couvrira aucuns frais supplémentaires tels que les pourboires, les bagages ou autres frais excédant la valeur du prix gagné. Les voyages incluent les vols aller-retour à partir de Montréal.

## FORFAITS VACANCES

**Les forfaits vacances sont pour deux personnes. La destination n'est pas échangeable ni monnayable en crédit-voyage.** Le forfait comprend généralement un souper, un coucher et un déjeuner (peut varier selon le prix gagné). La date de validité des forfaits peut varier et des restrictions peuvent s'appliquer selon la destination. La Fondation ne couvrira aucuns frais supplémentaires excédant la valeur du prix gagné.

## CHÈQUES-CADEAUX ET PRIX EN SERVICES

**Les chèques-cadeaux et les prix sous forme de services ne sont ni échangeables ni monnayables** et n'ont pas tous la même date de validité. Il est de la responsabilité du gagnant d'utiliser son prix avant la date d'échéance.

## PANIERS-CADEAUX OU PRIX EN PRODUITS

**Les paniers-cadeaux et les prix en produits ne sont ni échangeables ni monnayables.** Il est de la responsabilité du gagnant d'utiliser son prix avant la date de péremption.

## PREMIER GRAND PRIX : 15 000 \$ DE BONHEUR CHEZ SOI

**Un prix composé de trois chèques-cadeaux d'une valeur de 5 000 \$ chacun** permettant de s'offrir du bonheur à la maison, soit 5 000 \$ à l'épicerie (le lieu de l'épicerie où sera échangé le chèque-cadeau est au choix du gagnant, un lieu à déterminer), 5 000 \$ chez Canac et 5 000 \$ chez Club Piscine Super Fitness pour une valeur totale de 15 000 \$. **Les chèques-cadeaux ne sont ni échangeables ni monnayables.** Ils prennent fin lorsque le solde du chèque-cadeau est épuisé à la suite des transactions effectuées.

## DEUXIÈME GRAND PRIX : 10 000 \$ POUR UN VOYAGE DE RÊVE

**Le voyage de rêve, d'une valeur de 10 000 \$, prend la forme d'un crédit-voyage. Celui-ci n'est ni échangeable ni monnayable.** Il prend fin lorsque le solde du crédit-voyage est épuisé à la suite des transactions effectuées. Le crédit voyage doit être utilisé dans une période de 18 mois suivant la date du tirage. La Fondation ne couvrira aucuns frais supplémentaires tels que les pourboires, les bagages ou autres frais excédant la valeur du prix gagné.

## TIRAGE DU 22 JUIN 2021 : DEUX GRANDS PRIX

**Les deux grands prix seront attribués parmi 10 finalistes le 22 juin 2021, à 18 h.** Le tirage de chacun de ces finalistes aura lieu à intervalles réguliers, selon le calendrier des tirages de la loterie Heureux gagnants 2021. Un finaliste demeure admissible à tous les autres prix de la loterie Heureux gagnants 2021. Cependant, il ne peut être finaliste plus d'une fois.

PRÉSENTÉE PAR :

PARTENAIRES  
PRÉSENTATEURS  
PRODUITS

**La Capitale**   
Assurance et services financiers

  
**RESTOS PLAISIRS**

PARTENAIRE  
PRÉSENTATEUR  
VOYAGES

  
**Laurier Du Vallon**  
VOYAGES ET DÉCOUVERTES

FONDATION  
**CHU**  
DE QUÉBEC 

LA LOTERIE

# Heureux gagnants

DE LA FONDATION DU CHU DE QUÉBEC

## PRIX DE CONSOLATION (8 FINALISTES)

Les finalistes, qui n'auront pas gagné un des deux grands prix, repartiront chacun avec un chèque-cadeau du Strøm spa nordique du Vieux-Québec qui comprend deux massages de 60 minutes et deux accès aux bains nordiques d'une valeur de 354 \$. **Ce chèque-cadeau n'est ni échangeable ni monnayable.**

## CLIENTÈLE ÉLIGIBLE

Cette loterie est réservée prioritairement aux employés du CHU de Québec-Université Laval, mais elle peut aussi être vendue à l'extérieur. Les employés de la Fondation sont admissibles, à l'exception de la direction générale (PDG et VP). Seules les personnes de 18 ans et plus sont éligibles à cette loterie.

## NOMBRE DE BILLETS

5 000 billets

## COÛT DU BILLET

150\$

Les billets ne sont pas remboursables. Il n'est pas possible de ne payer qu'une partie du billet afin d'être éligible à seulement une partie des tirages. **Après chaque tirage, les billets gagnants sont remis dans le baril de tirage.**

## GAGNANTS

La Fondation communiquera avec les gagnants et déterminera avec eux la meilleure manière de leur remettre leur prix (par la poste, par courriel, sur rendez-vous). La date limite pour réclamer les prix est le 23 décembre 2022, 16 h. **Le gagnant d'un voyage doit, dans les 30 jours suivant le tirage, communiquer avec Voyages Laurier Du Vallon.**



Laurier Du Vallon

VOYAGES ET DÉCOUVERTES

## Siège social

2700, boulevard Laurier  
Édifice Champlain, bureau 5000  
Québec (Québec) G1V 4K5  
418 653-1882

## Autres succursales

### PLACE SAINTE-FOY

2450, boul. Laurier, entrée 7  
Québec (Québec) G1V 2L1  
418 653-1882

### LEBOURGNEUF

5700, boul. des Galeries,  
bureau 120  
Québec (Québec) G2K 0H5  
581 981-1882

### PLACE LAURIER

2700, boul. Laurier, entrée 12  
Québec (Québec) G1V 4W6  
418 659-1330

### LÉVIS

1655, boul. Alphonse-Desjardins,  
bureau 160  
Lévis (Québec) G6V 0B7  
418 838-1882

### BEAUPORT

3333, boul. du Carrefour,  
bureau 190, entrée 2  
Québec (Québec) G1C 5R9  
418 666-8882

### MONTRÉAL

910, rue Sherbrooke Ouest,  
bureau 100  
Montréal (Québec) H3A 1G3  
514 845-1330

PRÉSENTÉE PAR :

PARTENAIRES  
PRÉSENTATEURS  
PRODUITS

La Capitale   
Assurance et services financiers

  
RESTOS PLAISIRS

PARTENAIRE  
PRÉSENTATEUR  
VOYAGES

  
Laurier Du Vallon  
VOYAGES ET DÉCOUVERTES

FONDATION  
CHU  
DE QUÉBEC 

# LA LOTERIE Heureux gagnants DE LA FONDATION DU CHU DE QUÉBEC

## MODES DE PAIEMENT

### D.A.S. (déduction à la source\*)

**15 \$ par paie**, à partir de la période de paie se terminant le 13 février 2021 jusqu'à celle se terminant le 19 juin 2021 (10 paies). Ces prélèvements sur le dépôt de paie se font à partir du 4 mars 2021 jusqu'au 8 juillet 2021.

\* L'achat par DAS est possible pour les employés du CHU de Québec-Université Laval exclusivement, et ce, jusqu'au 7 février 2021.

### Chèque

**Un chèque de 150 \$ ou trois chèques de 50 \$** postdatés du 15 février 2021, 15 mars 2021 et 15 avril 2021. Il est requis d'avoir une adresse courriel valide.

Les chèques doivent être libellés au nom de la **Fondation du CHU de Québec**. Un chèque sans provision entraîne automatiquement le paiement obligatoire de la partie non payée, et ce, dans les 10 jours suivant la date à laquelle la Fondation reçoit le chèque de l'institution bancaire. Une fois ce délai écoulé, le détenteur du billet perd son éligibilité à tous les tirages.

### Carte de crédit

**Un seul versement de 150 \$**, prélevé dès l'achat du billet ou par **cinq prélèvements mensuels de 30 \$**, du 15 février 2021 au 15 juin 2021.

### 150 \$ en argent

Il est requis d'avoir une adresse courriel valide.

## ENGAGEMENT DE L'ACHETEUR

L'acheteur doit défrayer la totalité du coût du billet de la loterie Heureux gagnants 2021, et ce, peu importe la situation qui pourrait survenir en cours d'année (congé sans solde, retraite, maladie, départ, erreur lors de la transaction, etc.).

## REÇU AUX FINS DE L'IMPÔT

Selon les politiques de l'Agence du revenu du Canada, la Fondation ne peut pas émettre de reçu aux fins de l'impôt pour la vente de billets de tirage.

## DATES DES TIRAGES

Les tirages seront effectués à 9 h à toutes les deux semaines, aux dates suivantes : 11 février 2021, 25 février 2021, 11 mars 2021, 25 mars 2021, 8 avril 2021, 22 avril 2021, 6 mai 2021, 20 mai 2021, 3 juin 2021 et 15 juin 2021. Le tirage des deux grands prix de **15 000 \$** et de **10 000 \$** aura lieu le **22 juin à 18 h**.

## LIEU DES TIRAGES

Tous les tirages ont lieu dans les bureaux de la Fondation au **1825, boul. Henri-Bourassa, bureau 405, Québec (Québec)**.

## LES PROFITS

Les profits de la loterie Heureux gagnants contribuent au Fonds de soutien au développement de la Fondation du CHU de Québec. Ce fonds permet la réalisation d'une multitude de projets dans les unités de soins des différents hôpitaux du CHU de Québec-Université Laval,

notamment l'acquisition d'équipements, le soutien aux recherches fondamentales et cliniques, la formation et le perfectionnement du personnel de même que l'humanisation des soins.

PRÉSENTÉE PAR :

PARTENAIRES  
PRÉSENTATEURS  
PRODUITS

La Capitale   
Assurance et services financiers

  
RESTOS PLAISIRS

PARTENAIRE  
PRÉSENTATEUR  
VOYAGES

  
Laurier Du Vallon  
VOYAGES ET DÉCOUVERTES

FONDATION  
**CHU**  
DE QUÉBEC 